

7 Message 3

Présentation Diery Gaye

La contribution des Exploitations Familiales au développement économique et social des régions sera stimulée si l'évolution des économies et sociétés est mieux orientée

- 1. Introduction
- 2. Le milieu rural a des atouts importants pour contribuer à relever ces défis
- 3. Les exploitations familiales sont au coeur des dynamiques économique et sociales
- 4. Des propositions

1. Introduction

Les deux messages précédents ont mis en évidence l'importance du rôle des exploitations familiales dans la sécurité alimentaire nationale, et leur capacité à augmenter leur contribution, notamment par la sécurisation de leur accès à l'espace et aux ressources naturelles, et par des mesures favorisant la gestion durable des ressources naturelles. Ce troisième message s'efforce d'élargir la réflexion en abordant le rôle actuel et potentiel des exploitations familiales dans la construction d'une nouvelle économie locale et régionale qui favorise la production de richesses, la création d'emplois, et les rééquilibrages sociaux et territoriaux.

1. Quatre défis justifient cette réflexion :

Outre la sécurité alimentaire (abordée dans le message 1) et la gestion durable de l'espace et des ressources naturelles (abordée dans le message 2), le Sénégal est confronté à deux autres défis très importants : celui de l'emploi des jeunes, et celui de l'amélioration durable des conditions de vie et des revenus d'une partie importante de la population.

1.1. Le défi de l'emploi des jeunes :

Selon les prévisions actuelles, la population active sénégalaise continuera à augmenter jusqu'en 2050 au moins. Il s'agit d'un atout important pour le développement économique du pays car la force de travail importante peut augmenter la richesse produite.. Cependant, cet atout ne peut être valorisé que si l'économie est en mesure d'absorber l'augmentation de la population active en créant des activités nouvelles, des emplois et des auto-emplois nouveaux.

Selon les estimations actuelles et les prévisions, le défi de l'emploi des jeunes, se pose avec acuité. chaque année, le nombre de jeunes actifs (urbains et ruraux) arrivant nouvellement sur le marché de l'emploi est estimé à 269 000 personnes. Ils seront 376 000 en 2025 ; 411 000 en 2030

Parmi ces jeunes, 153 000 sont des ruraux et ils seront 165 000 en 2025 (et tous sont déjà nés!). Pour absorber ces jeunes actifs, il faudra créer 5 100 000 emplois dans les 15 prochaines années, dont 2 600 000 emplois en milieu rural. (UNPD 2009).

Comment permettre à ces jeunes actifs d'accéder à des activités économiques qui leur assurent des revenus décents ?

- Alors que les emplois créés chaque année dans le secteur public et dans le secteur privé formel sont encore très insuffisants?
- Alors que le développement industriel ne progresse que très lentement?
- Alors que l'émigration est fortement limitée et que l'émigration clandestine est à l'origine de tragédies trop nombreuses?



1.2. Le défi de l'amélioration durable des conditions de vie et des revenus d'une partie importante de la population :

La pauvreté recule globalement, mais reste fortement présente, notamment en milieu rural.

Les statistiques sont révélatrices :

- Le pourcentage de la population pauvre au Sénégal est passé de 67,9% en 1994 à 57,1% en 2002
- Le pourcentage de ménages pauvres est passé dans la même période de 61,4 à 48,5%
- 65% des ménages pauvres sont des ruraux (ESAM 2)

L'enquête réalisée en 2008, dans le cadre de l'étude Ru-

ralstruc (Banque mondiale / ASPRODEB) sur un millier de ménages ruraux, confirme la forte incidence de la pauvreté en milieu rural. Les revenus moyens des ruraux sont partout inférieurs au produit intérieur brut national par tête. Et à l'exception du delta, ils sont aussi inférieurs aux seuils de pauvreté définis au niveau régional.

Ces deux défis étant liés, il est impératif de les relever pour des raisons d'éthique, économique et de stabilité sociale. Les réponses passent, à l'évidence, par l'augmentation de la production de richesses, mais aussi, par une répartition plus équitable de la richesse produite et une réduction des déséquilibres qui persistent entre villes et campagnes, entre régions, et au sein de chaque région.

2. Le milieu rural a des atouts importants pour contribuer à relever ces défis :

2.1. Tout d'abord, le Sénégal reste un pays fortement rural :

La majorité des sénégalais vit encore en milieu rural (51%). Mieux, ce pourcentage officiel selon lequel 49% des sénégalais vivent en milieu urbain, cache mal la ruralité du pays, car dans ce dernier lot, les 46% vivent dans les pôles « urbains » secondaires qui émergent et se développent entre les villes et les campagnes.

La population rurale continue d'être majoritaire, une tendance qui devrait se maintenir jusqu'en 2025, au moins. Le milieu rural reste le principal pourvoyeur d'emplois.

2.2. Ensuite, les ruraux constituent un atout essentiel pour le développement économique et social du pays et des régions :

Les ruraux constituent un important marché de consommation (87% des ménages). On note l'importance croissante des pôles régionaux dans l'économie nationale (Touba, Diaobé, Dahra, khombole, etc.), et les activités agro sylvo pastorales continuent de jouer un rôle déterminant dans l'économie nationale. La diminution de la contribution du secteur primaire au PIB (en moyenne 14% ces cinq dernières années) ne doit pas occulter les importants effets d'entraînement sur les autres secteurs de l'économie (agro alimentaire, transport, commerce, etc.).

2.3. : Des efforts importants ont été faits en faveur du monde rural dans la période récente :

Ces efforts concernent divers domaines :

- des investissements sociaux (accès à l'eau potable en mi-

lieu rural de 56% en 2000 à 61% en 2005 ; scolarisation élémentaire brut de 71,6% à plus de 86% entre 2002 et 2007 ; accès Santé de 33% en 2002, à 52% en 2005)

- des investissements productifs en faveur de l'agriculture, notamment dans le cadre des programmes spéciaux, du plan REVA et de la GOANA (Gouvernement du Sénégal – Suivi DSRP)

2.4. Des déséquilibres persistent cependant :

Ils concernent par exemple:

- la très inégale répartition de la population sur le territoire national
- la concentration de l'essentiel des unités industrielles dans la capitale
- l'attention légitime apportée aux investissements pour l'agriculture irriguée, mais qui ne s'est pas accompagnée d'efforts comparables pour l'agriculture pluviale.

Ainsi,

- Sur la longue période, il y a eu des répartitions inégales des investissements agricoles: plus grande focalisation sur l'arachide après les indépendances puis plus grande focalisation sur l'irrigation.
- Pendant les 20 années d'ajustements structurels, il y a eu une détérioration des services publics et une raréfaction des projets et programmes de développement.
- Les importantes réalisations dans le cadre du DSRP n'ont pas encore inversé la tendance.

3. Les exploitations familiales sont au cœur des dynamiques économiques et sociales :

3.1. Des dynamiques économiques multiples portées par les exploitations familiales :

La plus grande majorité des ménages ruraux vivent dans des exploitations familiales (9 ménages ruraux sur 10). Dans un contexte global peu favorable, les exploitations familiales sont à l'origine de dynamiques économiques multiples:

3.1.1. Des dynamiques agricoles diversifiées

Ainsi en fonction des opportunités et des contraintes, atouts et potentialités des zones les exploitations familiales ont développé différentes stratégies de diversification des revenus agricoles :

- Le cas du Manioc dans le nord du bassin arachide et de la pastèque dans le centre et sud du bassin arachidier, en réaction à l'appauvrissement des sols et à la crise de la filière arachidière,
- La promotion de l'arboriculture fruitière en Casamance et dans les Niayes en réaction à la salinisation des sols,
- Le développement de la Tomate et de l'Oignon dans la vallée et les Niayes, en réponse à l'émergence de marchés porteurs,
- La relance de l'aviculture locale autour des centres urbains (Dakar, Thiès, etc.) suite à la limitation des importations,
- Enfin l'embouche ovine se développe un peu partout, compte tenu de son apport

potentiel sur les rendements agricoles (en cas d'intégration agriculture/élevage) et de sa propension à créer des revenus supplémentaires pour les exploitations familiales.

3.1.2. La diversification des activités rurales :

Les Exploitation familiales mettent en place des stratégies d'augmentation de leurs revenus basées sur des activités non agricoles (ANA). On note à ce niveau :

 les activités para agricoles telles que la transformation et le commerce des produits agricoles.

L'auto emploie des femmes dans les activités de transformation est une réalité, dans la vallée du fleuve avec le riz, le bassin arachidier avec l'arachide;.

les activités non agricoles qui se développent notamment avec le développement de l'urbanisme en milieu rural qui crée une forte demande pour de nouveaux métiers telles que la maçonnerie, la peinture, la menuiserie, l'électricité. De même, se développent les métiers

liés au transport avec le développement des flux de personnes comme les chauffeurs et les mécaniciens, entre autres.

3.1.3. L'enquête Ruralstruc a mis en évidence trois constats :

- l'agriculture reste le socle des activités des ménages ruraux, mais sa part dans le revenu moyen global des ménages varie selon les régions : 70% en haute Casamance, 50% dans le delta et dans les parties centre et sud du bassin arachidier, 30 à 40% dans le nord du bassin arachidier et dans le sud-est du pays.
- La pluri-activité au sein des exploitations familiales tend à devenir la règle. Dans le nord du bassin arachidier par exemple, 4 ménages sur 5 sont engagés dans des activités non agricoles qui sont devenues leur première source de revenus.
- La pluri-activité et l'importance des revenus générés par les activités non agricoles

sont plus accrues dans les régions les mieux connectées au marché du travail urbain.

3.2. Selon les recherches paysannes, les économies et sociétés rurales évoluent de façons différenciées :

Les exploitations familiales sont intégrées dans des économies et sociétés locales différenciées dont il est nécessaire de prendre en compte la diversité.

TYPE 1: "économies et sociétés basées sur l'agriculture" (le paysan se nourrit encore de ses activités qui restent le fondement de l'économie locale).

- Type moderne: forte intégration au marché et recours aux technologies modernes entraînant une forte pression foncière
- Type traditionnel: partiellement inséré dans le marché et reposant sur un fort potentiel naturel et de bonnes performances agricoles

TYPE 2 : "économies et sociétés instables" (une situation intermédiaire aux issues incertaines : elles peuvent tout aussi bien retrouver un équilibre autour de l'agriculture, ou basculer vers une économie non agricole)

TYPE 3 : "nouvelles économies et sociétés" (le paysan ne peut plus vivre aujourd'hui de l'agriculture, et est entré dans un nouveau type d'économie basé sur d'autres ressources).

4. Des propositions :



4.1. Une orientation pour un triple impact à rechercher :

L'orientation doit viser une densification du tissu économique et social du monde rural, en favorisant les rééquilibrages entre régions et à l'intérieur des régions, par une politique vigoureuse d'aménagement du territoire.

En misant sur les exploitations familiales, on obtient trois impacts :

- 1. Une vie plus attractive dans le monde rural
- 2. Une économie rurale plus performante (création de richesses)
- 3. Une plus grande prise de responsabilité des acteurs ruraux (décentralisation renforcée)

4.2. Six piliers pour mettre en oeuvre cette orientation :

- 4.2.1. Replacer l'agriculture au coeur des politiques de développement en valorisant la force que représentent les exploitations familiales :
- favoriser la modernisation des exploitations familiales (message 1);
- améliorer l'organisation des filières e ;
- veiller à une répartition équitable de la richesse produite

4.2.2. Renforcer le dynamisme des espaces économiques régionaux :

- favoriser l'émergence et la consolidation des pôles régionaux, pôles urbains secondaires et pôles ruraux (à travers l'appui au développement local)
- favoriser une nouvelle articulation urbain / rural, afin que le milieu rural ne soit pas continuellement ponctionné et cantonné dans les seules productions primaires

- poursuivre et renforcer les investissements sociaux et productifs engagés dans la période récente
- encourager la diversification des activités rurales, par un accès des exploitations familiales à un crédit adapté, à l'information, etc.

4.2.3. Mettre en oeuvre une politique rigoureuse d'aménagement du territoire :

Une politique qui favorise les rééquilibrages entre les régions et à l'intérieur de chaque région (routes et moyens de transport, équipements sociaux, etc.).

4.2.4. Promouvoir la qualification et l'emploi des femmes et des hommes :

Cela avec une attention particulière pour les jeunes ruraux (formation professionnelle).

4.2.5. Améliorer la gouvernance aux différentes échelles : renforcer la prise de responsabilités des acteurs locaux et favoriser les initiatives :

- décentraliser les ressources nécessaires à la mise en oeuvre des compétences transférées aux collectivités locales
- mettre en place des mécanismes et des outils de concertation pour la définition et la mise en oeuvre des plans locaux, départementaux, régionaux de développement

4.2.6. Améliorer les conditions de l'insertion du Sénégal dans le commerce international :

- valorise les atouts offerts par l'intégration sous régionale
- continue à négocier la définition de règles plus équitables (OMC, APE)



Mémorandum des organisations paysannes membres du CNCR à l'issue du forum international : «Comment les exploitations familiales peuvent nourrir le Sénégal ?

1- Le FORUM a confirmé le rôle prééminent que jouent les exploitations familiales pour nourrir le Sénégal

A l'initiative du CNCR (Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux) et de la FONGS – Action Paysanne (Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal), les Organisations Paysannes membres du CNCR ont convié, du 29 novembre au 1er décembre 2010, à Dakar au Sénégal, une variété d'acteurs, de partenaires et de responsables publics du développement agricole et rural aux fins d'échanger sur les capacités des exploitations familiales à nourrir les populations du Sénégal. Les échanges fructueux et approfondis des participants ont confirmé les résultats des études paysannes conduites pendant plus d'un an par les associations paysannes de la FONGS.

Le Forum a confirmé la réalité vivante qui démontre que les exploitations familiales contribuent déjà et largement à la nourriture des populations du Sénégal. En effet, selon l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), le panier de la ménagère sénégalaise est à 61% approvisionné directement ou indirectement par les exploitations familiales d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs et de forestiers.

Le Forum a également reconnu sur la base des études couvrant toutes les zones agro-écologiques que les exploitations familiales sont à la fois les préservatrices, les gestionnaires et les usagers des ressources naturelles que sont la terre, l'eau, les forêts et la biodiversité.

Enfin, le Forum a fortement mis en évidence que le travail, les revenus, le mode de vie des exploitations familiales ont impulsé, développé et consolidé des pôles locaux voire régionaux de développement économique, social et culturel. Une telle contribution a permis de promouvoir des sociétés et des économies locales dynamiques à l'instar du territoire de Diaobé, de Touba, de Dahra, de Khombole, etc.

2 - Le Forum a cependant constaté qu'un certain nombre de contraintes limitent actuellement les capacités des exploitations familiales à nourrir davantage le Sénégal

D'importantes marges de progression existent pour les exploitations familiales. Elles seront libérées si un certain nombre de contraintes sont levées. Ces contraintes portent notamment sur :

- l'accès aux facteurs de production de qualité : intrants, équipements et aménagements ;
- la mise en marché caractérisée par une inégale fixation des prix et une insuffisance des infrastructures pèse lourdement sur les revenus et les capacités d'investissement des exploitations familiales;
- la lente modification des habitudes alimentaires, l'insuffisante protection du marché national et la volatilité des prix pénalisent très souvent la production nationale.

D'autres contraintes portent sur la dégradation des ressources naturelles, première richesse des pauvres et que les exploitations familiales ont le souci de transmettre à leurs enfants.

La faible maîtrise de l'eau en zones pluviales ne permet pas d'allonger la durée de la période de production, et en zones irriguées, l'insuffisance des aménagements hydro-agricoles ne permet pas d'exploiter pleinement le potentiel irrigable.

Les participants au forum ont en outre attiré l'attention sur le fait que les conséquences du changement climatique affectent directement les activités des pêcheurs et des pasteurs et induisent des impacts négatifs pour l'expansion de leurs activités.

L'absence d'une loi foncière consensuelle qui préserve et sécurise le domaine agro-sylvo-pastoral et halieutique limite fortement l'accès des exploitations familiales à l'espace de production et les place dans une insécurité qui s'accroit et s'amplifie par l'accaparement des terres et des espaces maritimes.

Le financement de l'agriculture reste marqué par des taux d'intérêt élevés, des conditions d'accès difficiles, des durées du crédit peu adaptées à la saisonnalité des activités, des volumes insuffisants face à des prix aux producteurs peu rémunérateurs, ce qui a conduit à une faible rentabilité, un

endettement excessif et à une décapitalisation des exploitations familiales.



3- Le Forum a pris acte des efforts faits pour lever ces contraintes

Face à ces contraintes, les organisations paysannes membres du CNCR reconnaissent et apprécient positivement les efforts financiers que les pouvoirs publics du Sénégal, et en premier lieu le Président de la République,

ont déployés depuis 2000.

Des initiatives ont mobilisé des sommes importantes du budget national pour diversifier et augmenter les productions agricoles et animales à travers des programmes de développement, pour accroître l'insertion des jeunes en particulier des jeunes ruraux, et des subventions directes pour stabiliser les revenus et renouveler les équipements et matériels agricoles.

Cependant, des contraintes réelles se posent au plan de l'organisation de la mise en oeuvre de ces subventions et du ciblage des véritables bénéficiaires que sont les exploitations familiales, comme d'ailleurs l'a constaté le Président de la République.

Parallèlement aux efforts des pouvoirs publics, les Organisations Paysannes membres du CNCR ont mobilisé des ressources financières et humaines significatives pour améliorer, entre autres la production de riz, de tomate, d'arachide, d'oignon et de légumes, de fruits, du lait, de la viande et du poisson.

4- Le Forum propose de poursuivre les efforts engagés dans les directions ci-après.

La valorisation des marges de progression des exploitations familiales afin qu'elles fournissent directement ou indirectement en quantité et en qualité les aliments nécessaires à la nourriture des sénégalais exige la définition et l'application des mesures et actions appropriées.

Le Forum a réaffirmé son attachement au principe d'implication et de responsabilisation de tous les acteurs dans la définition et la mise en œuvre de telles actions. En conséquence, le Forum propose à l'ensemble des acteurs du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique du Sénégal:

- La forte amélioration tant quantitative que qualitative des conditions et moyens durables de production grâce à une augmentation des investissements publics dans les infrastructures de base (aménagements de périmètres, pistes de production, magasins collectifs de stockage et de conservation, ouvrages hydrauliques).
- Un environnement institutionnel, juridique et économique incitatif et sécurisé pour promouvoir et augmenter les investissements des exploitations familiales grâce à une réforme foncière consensuelle qui confère une sécurité réelle aux exploitants familiaux, une poli-

- tique d'aménagement du territoire qui rééquilibre les investissements et qui favorise la valorisation des potentiels spécifiques de chaque terroir et de chaque région, une bonne gouvernance du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique qui respecte et consolide les rôles, les responsabilités des acteurs et leurs mécanismes de gestion et de décision sur les ressources collectives.
- Le renforcement des capacités de tous les acteurs et des dispositifs de concertation, de régulation et de veille notamment par la formation qualifiante surtout des jeunes et des femmes à gérer et développer des entreprises performantes, l'amélioration continue des dispositifs d'approvisionnement en intrants et de services aux exploitations familiales pour accompagner une augmentation durable de la productivité du travail, de la terre, des animaux, et des équipements, la promotion d'espaces régionaux dynamiques pour offrir plus d'opportunités de valorisation des produits agrosylvo-pastoraux et halieutiques mais aussi pour créer de nouveaux emplois pour les jeunes et les femmes.

5- Des engagements ont été pris par les organisations présentes au forum pour assumer leurs responsabilités dans les combats économiques à conduire



Le forum a permis aux organisations paysannes de renouveler et repréciser leurs propres engagements pour que les exploitations familiales renforcent leur contribution à l'alimentation des populations sénégalaises et à la création des richesses nationales.

A) En rapport avec les nouveaux combats et partenariats économiques dont ce forum a montré l'importance :

Les organisations paysannes membres du CNCR sont conscientes de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs membres et des exploitations familiales pour les aider à veiller au développement de produits du terroir sains. Elles invitent le CNCR à s'engager résolument dans la défense de l'agriculture vivrière et d'être attentif à la concurrence des cultures de biocarburants.

Elles voient tout l'intérêt de construire des partenariats avec les industrielstransformateurs, distributeurs et commerçants pour une meilleure maîtrise du marché et une lutte contre la concurrence internationale et ont pris des engagements pour répondre aux trois exigences de leurs partenaires industriels-transformateurs et commerçants pour progresser dans cette voie : assurer aux partenaires une fourniture régulière de biens de qualité, en quantité et à des prix compétitifs.

Elles sont conscientes du fait que le combat économique ne doit pas seulement porter sur la production, mais également sur l'amélioration du revenu familial et la maîtrise de son utilisation (consommation familiale).

B) En rapport avec l'engagement dans la construction d'un nouveau tissu économique et social

Le combat des organisations paysannes doit en outre porter sur la construction d'un nouveau tissu économique et social, local et régional, valorisant le potentiel économique et humain du monde rural (nouvelle approche du développement local). À cette fin, les capacités d'analyse stratégique des OP doivent être développées, et leur engagement dans les collectivités décentralisées doit être renforcé. Elles doivent s'impliquer fortement dans les processus de propositions politiques portées par le CNCR.

Le CNCR s'engage à renforcer ses alliances avec les élus locaux afin qu'ils portent les préoccupations paysannes dans les collectivités décentralisées.

Le CNCR s'engage enfin à continuer d'investir, comme il l'a fait sur la problématique des exploitations familiales, dans la conduite de recherche paysannes sur l'économie rurale réelle et la définition d'orientations novatrices en matière d'aménagement du territoire et d'orientation des investissements.

C) En rapport avec la maîtrise de l'espace et de la gestion des ressources naturelles

Le CNCR doit poursuivre son action pour contribuer à la définition d'une réforme foncière consensuelle répondant aux besoins des exploitations familiales. Il doit également mieux prendre en compte la question du foncier

FORUM INTERNATIONAL

pastoral et celle de l'espace maritime dans son plaidoyer pour la gestion des ressources et la maîtrise de l'espace. Il doit renforcer son rôle de veille, d'alerte et d'anticipation par rapport aux menaces qui pèsent sur les possibilités d'accès équitables et durables à l'espace agricole, pastoral et maritime et par rapport aux décisions de l'État les concernant

Le CNCR doit formuler des propositions pour améliorer le cadre de gestion des ressources naturelles et induire des changements dans les comportements et des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Il doit chercher à relever le niveau de compréhension de ses membres notamment sur le fonctionnement des écosystèmes, capitaliser et diffuser les pratiques porteuses initiées par certaines OP, et conduire des études sur les atteintes à l'environnement qui affectent directement l'exercice des activités agricoles, pastorales, de pêche et de foresterie.

D) Sur le renforcement des OP

Les OP doivent aider leurs membres à mettre en pratique les connaissances capitalisées à travers les formations

qu'ils ont reçues. Elles doivent définir des stratégies pour renforcer leur autonomie financière à travers la conduite d'activités à caractère économique (par exemple création d'entreprises de services aux producteurs), renforcer l'entente en leur sein et avec d'autres

organisations paysannes à vocation complémentaire (entente entre organisations d'agriculteurs, d'éleveurs, de pêcheurs, etc.), intensifier leurs échanges avec les OP d'autres pays pour profiter de leurs expériences. Enfin elles s'engagent à continuer d'améliorer leur gouvernance interne (transparence, respect des textes ; etc.).

Les élus locaux présents au forum se sont engagés pour leur part à soutenir la construction d'alliances avec les OP et à créer ou redynamiser les cadres de concertation locaux pour la mise en oeuvre des conventions locales. Ils se sont engagés à s'investir dans la mise en oeuvre concertée des plans de développement local.

Plusieurs acteurs du secteur commercial privé se sont par ailleurs déjà engagés très concrètement avec les organisations paysannes dans une contractualisation de la gestion de l'offre relative à la production de denrées alimentaires.

6- Le forum interpelle les autres acteurs nationaux et l'Etat du Sénégal sur les points suivants :

Les engagements pris par les acteurs du monde rural pour renforcer leurs capacités à nourrir le Sénégal et contribuer au développement national doivent également nécessairement être accompagnés par la mise en œuvre de priorités politiques étatiques dans trois directions principales :

Soutien aux Exploitations Familiales

Il faut d'abord traduire urgemment en actions, de façon effective et concertée, les dispositions prévues dans la LOASP (Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale), notamment en ce qui concerne le statut des exploitations familiales, et leur donner la priorité dans l'allocation des ressources.

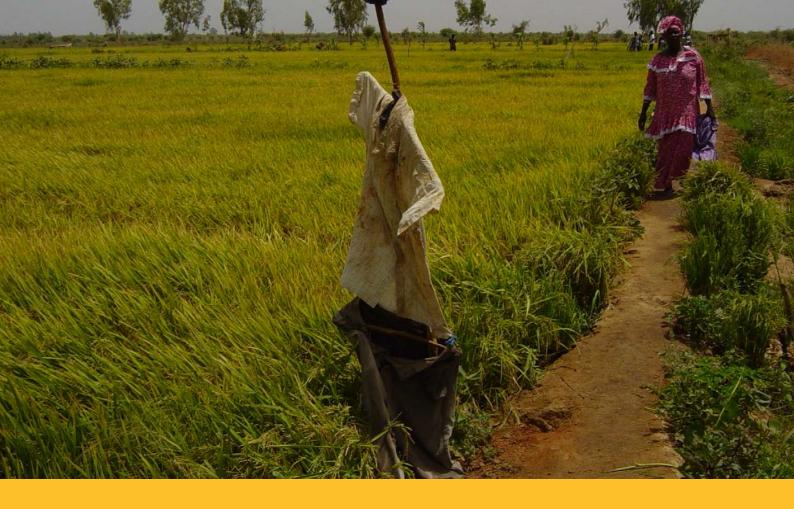
Les aspects suivants doivent faire l'objet d'une attention particulière et de concertations avec les organisations paysannes : accès aux équipements, crédit, soutien à l'installation des jeunes et des femmes, sécurisation des marchés, formation/qualification des ruraux.

• Préservation des ressources naturelles et accès sécurisé à l'espace

Il s'agit de conjuguer les efforts et les compétences en matière notamment de maîtrise de l'eau, de gestion des ressources naturelles et d'impliquer les OP dans la définition de la réforme foncière.

• Création des conditions cadres pour un développement de l'économie rurale

Il s'agit d'une part de redéfinir les mécanismes d'implication des OP dans l'élaboration des politiques agricoles, et d'autre part de rechercher, en prenant appui sur les analyses paysannes partagées dans le cadre du présent forum, un rééquilibrage des investissements structurants pour instaurer un meilleur rapport entre les villes et le monde rural et valoriser les complémentarités entre les différentes régions du Sénégal.



Conclusions du Forum

Les participants au forum ont réaffirmé leur confiance au CNCR qui a démontré sa représentativité, sa compétence, sa capacité à porter les préoccupations du monde et à défendre ses intérêts.

Les participants au forum ont unanimement appelé au renforcement des partenariats pour la mise en oeuvre des politiques de développement rural. Ils ont fortement souhaité le rétablissement d'une concertation permanente entre l'État et le CNCR.

Le présent mémorandum jette les bases d'un dialogue constructif à relancer entre l'Etat et le CNCR. Ce dialogue pourra prendre appui sur les résultats de ce forum et le travail approfondi sur les atouts et l'avenir des exploitations familiales sénégalaises effectué en amont du forum. Les participants au Forum ont vivement recommandé au CNCR et à la FONGS de partager les conclusions et perspectives issues du Forum d'abord avec toutes les organisations paysannes du Sénégal, puis avec les Pouvoirs publics (Gouvernement, Sénat, Assemblée Nationale,

Conseil Economique et Social), avec les Partis Politiques légalement constitués, toutes les Organisations de la Société Civile y compris les chefs religieux de toutes obédiences et les partenaires au développement qui appuient le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique.

Le Forum a constaté l'engagement et la participation massive des Organisations soeurs de la région de l'Afrique de l'Ouest et de la région de l'Afrique Centrale. Le CNCR et ses membres les remercient vivement et réitère son engagement et sa totale disponibilité à poursuivre son combat pour un mouvement paysan sous-régional et continental fort, représentatif, légitime et crédible.

Le CNCR et les mouvements sous-régionaux et continental poursuivront leur solidarité et leur collaboration avec les Organisations et réseaux d'Organisations Paysannes de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique.

> Dakar (Cices), le 01 décembre 2010 Les participants au Forum

Liberté 6 Extension Villa N° 30 BP 38 01 Dakar- Sénégal Tel: 33 8277453 Fax: 33 827 70 88 Email: cncr@cncr.org www.cncr.org - www.fongs.sn

INTERNATIONAL

DES SAVOIRS PAYSANS AU SERVICE DE L'AGRICULTURE SÉNÉGALAISE